



Déclaration préalable FSU - CDEN du 24 mars 2023

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient le 24 mars, juste après une période de mobilisation marquante contre le projet injuste et injustifié de réforme des retraites porté par le gouvernement de Mme Borne. Les enseignant.es se sont massivement mobilisé-es pour son retrait dans notre académie. Ce projet est perçu pour ce qu'il est : brutal et non fondé. Que répondre aux professeur.es qui devront travailler jusque 67 ans pour espérer partir sans décote ? Et comment accepter de faire travailler des professeur.es fatigué.es par des conditions de travail détériorées jusqu'à cet âge ? Elles et ils ne le pourront pas. Notre profession est majoritairement féminine. Et ce sont bien prioritairement les femmes qui auront à souffrir de l'allongement des carrières ; ce sont elles qui sont majoritairement à temps partiel ; ce sont elles qui multiplient les interruptions de carrière liées aux naissances et qui subiront principalement les mesures sur les carrières incomplètes.

Nous nous adressons ici aux élu.e.s de la République, donc du peuple qui rejette à près de 80% cette contre-réforme : votre responsabilité est grande. Aidez-nous à faire entendre raison à ce gouvernement qui, sans mandat démocratique, sans majorité au parlement, passe en force contre l'écrasante majorité de la population.

Concernant les préparations de la rentrée 2023 qui nous réunissent aujourd'hui, la FSU souhaite apporter son éclairage.

Dans le 1^{er} degré, notre département doit rendre 15 postes. Nous avons donc une dotation négative. Nous sommes lassé-es d'entendre que la baisse démographique justifierait ce retrait de postes. La FSU-SNUipp continue de dénoncer ces suppressions de postes qui vont fortement dégrader les conditions d'enseignement des professeur-es et les conditions d'apprentissage des élèves, notamment les plus fragiles. Il dénonce également un manque de remplacement pérenne qui pénalise les élèves et épuise les enseignant-es. Il dénonce également la réduction du CDEN à une chambre d'enregistrement des arbitrages du Directeur Académique, faisant suite à des CSA-SD sans vote possible !

L'administration nous a affirmé que les fermetures de classes se feraient sans heurt, et que les écoles de Haute-Saône conserveront d'excellentes conditions d'apprentissage pour les élèves... Nous nous devons de souligner que cela ne suffit pas pour améliorer la réussite de tou.tes les élèves et les conditions de travail des enseignant.es, notamment face à la constante montée en puissance de toujours plus d'inclusions, de plus en plus complexes, voire problématiques. Le niveau des effectifs par classe des écoles françaises est parmi les plus élevés des classements internationaux ; bien plus haut que les effectifs moyens au sein de l'Union Européenne. À quel moment renonçons-nous à porter une autre ambition pour les élèves ?

Une des priorités départementales, celle de maintenir les effectifs des GS CP et CE1 sous la barre des 24 élèves par classe se fait au forceps, avec des classes à triple voire quadruples niveaux, sans compter les effectifs des maternelles et des cycles 3 qui, mathématiquement, flambent.

En Education prioritaire, depuis la mise en place des dédoublements, les effectifs dans les classes dites « dédoublées » augmentent petit à petit, et il n'est pas rare qu'ils montent désormais jusqu'à 15 ou 16 élèves par classe. Dans le même temps, les effectifs hors classes dédoublées remontent eux aussi... Des PS ou des CM2 à 28 c'est bien évidemment trop dans les écoles ordinaires, mais en éducation prioritaire, ce n'est pas entendable !

Enfin, nous regrettons l'état de déliquescence des Réseaux d'Aide, qui ne sont pas pleinement opérationnels sur tout notre territoire, et c'est un euphémisme ! Plus que jamais, les élèves et les enseignant.es auraient pourtant besoin de ces postes de soutien pour réduire les difficultés accumulées suite à la crise sanitaire, ou faciliter le travail d'inclusion de tou.tes les élèves.

Dans le second degré, ce sont 8 suppressions de postes dont 2 Mesures de Carte Scolaire, au collège de Luxeuil-les-Bains, que vous avez envisagées. Auxquelles il faut ajouter 7 postes neutralisés, pour seulement deux créations de postes.

Le ministre a annoncé par voie de presse le 12 janvier, son intention de supprimer l'enseignement de technologie en classe de Sixième à la rentrée 2023. Cette décision est en tout point inacceptable. D'une part, elle retire aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle dimension de la discipline technologie qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. Une refonte des programmes du cycle 4 en technologie ne suffira pas, à horaires constants, à pallier les manques induits par la suppression de 36h annuelles de cette discipline essentielle

en 6ème. D'autre part, cette suppression vient financer à coût constant le nouvel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français.

En outre, cette heure incluse dans les 26 h hebdomadaires pourrait être confiée à des professeur-es des écoles. Voilà la seule augmentation de salaire qui leur est proposée : travailler plus alors que la moyenne des enseignants est déjà à 43h (en moyenne) de travail hebdomadaire ? Qui ose parler de revalorisation alors qu'on va leur demander de travailler encore plus ? Des propositions pour assurer ces heures de soutien ont d'ailleurs déjà été envoyées aux professeur-es des écoles en Haute-Saône : « éventuellement » rémunérées... ou bien payées 10 euros de moins de l'heure que pour des contractuels, des AED ou des AESH... Est-ce bien raisonnable de se moquer ainsi de nos collègues ?

Le choix du ministre met clairement en danger les postes de nos collègues de technologie qui pourront se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la rentrée voire être victimes d'une mesure de carte scolaire, comme au collège de Luxeuil, établissement fortement impacté. Encore une fois, notre ministre propose du bricolage sans se soucier de l'intérêt réel des élèves et des personnels ! C'est pourquoi nous nous opposons fermement à la suppression de la technologie en Sixième.

Les MCS touchent des matières où il y a peu de possibilités de récupérer un poste dans le bassin de vie. Que va-t-il se passer pour les collègues ? Vont-ils devoir bouleverser leur vie familiale et personnelle pour aller enseigner à l'autre extrémité du département, voir ailleurs dans l'académie ? Vont-ils devoir, comme certains l'envisagent déjà, prendre un congé parental, une disponibilité ou même démissionner ? Au-delà des MCS, les compléments de service restent aussi trop nombreux et sur des établissements parfois très éloignés, voire hors du département. Les conditions d'enseignement vont encore se dégrader, en particulier pour les TZR et les contractuels qui seront nommés sur ces postes. L'Education Nationale ne ménage pas ses personnels, et dans le cadre d'une préparation de rentrée contrainte par une DGH en baisse, on peut même dire qu'elle les malmène.

La FSU n'a cessé d'alerter le Ministère sur l'état d'esprit de la profession : les enseignant-es vont mal ! Leurs conditions de travail, comme leurs droits à la formation, au temps partiel, à la mobilité géographique ou professionnelle se dégradent d'années en années. Les conditions d'exercice du métier dans les classes sont de plus en plus difficiles. L'accumulation d'injonctions administratives ou pédagogiques vide de sens notre métier jour après jour... Les enseignant-es se retrouvent bien souvent seul-es face à leurs difficultés.

On nous accuse parfois, de grossir le trait, de noircir le tableau... L'augmentation du nombre de fiches santé et sécurité au travail liées aux risques psycho-sociaux, l'augmentation du nombre de démissions mais également la baisse du nombre de candidat-es aux concours de recrutement sont pourtant des faits très révélateurs d'une profession en crise. La FSU alerte depuis des années sur la dégradation du métier... Quand le gouvernement va-t-il en prendre la mesure ?

Vous comprendrez donc, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, que les personnels de l'Éducation Nationale sont las de voir les conditions d'enseignement se dégrader, ils sont écoeurés de voir la façon dont on les traite, et les mesures annoncées pour la réforme des retraites ou bien les négociations pour une hypothétique revalorisation salariale, socle ou pacte, ne font qu'exacerber leur colère.

C'est donc parce que nous sommes attaché-es à un service public d'Éducation de qualité et de proximité dans notre département rural, que nous vous demandons solennellement de revoir ensemble cette préparation de rentrée, que nous ne pouvons accepter en l'état.

